



## urgent merci de votre aide

Par **elo8122**, le **18/12/2009** à **16:46**

bonjour tous le monde g vraiment besoin d'aide  
voila mes probleme je suis vendeuse dans un magasin de vetement pour enfant et sa va faire 2 mois ... na plus de responsable dans le magasin je fait les fermeture tous les soir de la boutike en plus le samedi sa doit etre la responsable ki doit fermé le magasin mé voila sur mon contrat je sui payé en tant ke vendeuse é non pa pour faire tous le boulo dune responsable

de 2 sa mé arrivé de commencé a travaillé a 11hjuska 13h30 prendre ma pose de une heure é apré travaillé non stop juska la fermeture (20h30) eskil on le droit ????

merci d'avance pour votre aide

Par **miyako**, le **18/12/2009** à **16:58**

Ils ont le droit de vous faire faire des heures sup. ,Mais ils doivent vous payer les heures sup majorées (25% entre 35 et 44, 50% au dessus) Durée du travail maxi 10 heures par jour.Avez vous un contrat de travail écrit et que dit il?

Par **elo8122**, le **18/12/2009** à **17:08**

oui j'ai un contrat de travail mais qui stipule bien que je suis juste vendeuse caissière alors que je fait tous le travail d'une responsable ( nous n'en n'avons plus au magasin ) je fait tous ce qu'une responsable devrais faire ( les remises en banque; faire la fermeture tous les soirs et travaillé tous les dimanches ouvert pendant les fetes de noel ) donc en aucun cas je suis payé pour faire le travaille d'une responsable mais juste un simple vendeuse !  
aussi sur mon bulletin de paye il y a ecrit ke je suis une vendeuse de catégories b alor que je devrais etre de categorie d vue que j'ai un cap vente